



AVIS N°037/2026/BVMAC/DG

AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTERETS « EOG 6% NET 2021-2026 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que l'Etat du Gabon, émetteur de l'emprunt obligataire « **EOG 6% NET 2021-2026** », procédera le **04 juin 2026**, au règlement de la cinquième et dernière échéance dudit emprunt, pour un montant total de **50 039 353 750 FCFA** (cinquante milliards trente-neuf millions trois cent cinquante-trois mille sept cent cinquante), soit **47 206 937 500 FCFA** (quarante-sept milliards deux cent six millions neuf cent trente-sept mille cinq cents) pour le remboursement du principal et **2 832 416 250 FCFA** (deux milliards huit cent trente-deux millions quatre cent seize mille deux cent cinquante) au titre du paiement des intérêts.

Le montant net à percevoir par obligation s'élèvera à **2 650 FCFA** (soit 2 500 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 150 FCFA pour le paiement des intérêts). Les opérations d'encaissement débiteront le **05 juin 2026** auprès des guichets des sociétés de Bourse et des banques teneurs de comptes.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm. *BYA M*

Fait à Douala, le 02 juin 2026

Le Directeur Général



Louis BANGA NTOLO